

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 avril 2008
(convocation du 18 avril 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Avril Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Béatrice, M. DELAUX Stéphane, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean Paul, M. GUICHOUX Jacques, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier
Mme. BOST Christine à Mlle. COUTANCEAU Emilie
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel
Mme. COLLET Brigitte à M. DUPOUY Alain

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean Paul
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques
M. MILLET Thierry à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique

LA SEANCE EST OUVERTE

Composition de la Commission d'Appel d'Offres de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Désignations -
--

Monsieur LABISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Code des Marchés Publics applicable aux Collectivités Territoriales et à leurs Etablissements Publics prévoit l'intervention d'une Commission d'Appel d'Offres dont la composition, en application des articles 22 et 23 du code des Marchés Publics 2006 tel qu'adopté par le décret 2006/975 du 1er Août 2006, est fixée comme suit :

Membres à voix délibérative :

- M. le Président de la Communauté ou son représentant en application des dispositions de l'article L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- 5 titulaires et 5 suppléants désignés par le Conseil de Communauté parmi ses membres.

Membres à titre consultatif :

- le Comptable de la Communauté Urbaine,
- un représentant du Directeur Départemental de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes,
- un ou plusieurs membres du service technique compétent de la Communauté ou d'un autre pouvoir adjudicateur pour suivre l'exécution des travaux ou effectuer le contrôle de conformité lorsque la réglementation impose le concours de tels services ou lorsque le marché porte sur des travaux subventionnés par l'Etat,
- des personnalités désignées par le Président de la Commission en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la consultation.

En vertu des articles susvisés du Code des Marchés Publics, c'est l'assemblée délibérante de l'Etablissement qui désigne les élus membres de la Commission, désignation qui, en vertu des articles L5211-1 et L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales interviendra au scrutin secret, sauf si le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret.

En conséquence, il convient de procéder à la désignation des Conseillers Communautaires qui auront voix délibérative au sein de la Commission d'Appel d'Offres de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Aussi, il vous est proposé de désigner :

En qualité de Membres titulaires :

- M. COUTURIER Jean Louis
- Mme DE FRANCOIS Béatrice
- Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia
- M. GUICHARD Max
- M. POIGNONEC Michel

En qualité de Membres suppléants :

- M. SOUBABERE Pierre
- M. DANJON Frédéric
- M. BOUSQUET Ludovic
- M. FEUGAS Jean-Claude
- M. ROBERT Fabien

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées, désignations effectuées.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 avril 2008,

Pour expédition conforme,
le Président

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
29 AVRIL 2008**

PUBLIÉ LE : 29 AVRIL 2008

M. VINCENT FELTESSE